



Déclaration liminaire de l'Unsa-Éducation au CSAA du 16 mars 2023

Monsieur le Recteur,

Mesdames, Messieurs,

La présidence Macron se voulait exemplaire, voulait réinventer la politique, pour la rendre moins dogmatique et plus pragmatique, plus vertueuse, plus écologique aussi et plus proche du peuple ! De bien belles perspectives pour construire un monde nouveau ...

La réalité est moins flatteuse. Notre président, élu comme rempart à l'extrême droite, déroule son programme comme si de rien était.

Lors de son premier quinquennat, il avait attaqué le dialogue social avec la réforme de la fonction publique, lors de son deuxième, il reste sourd à l'opposition du peuple.

Lors de son premier quinquennat l'argent devait ruisseler, lors de son deuxième c'est l'arrogance élyséenne qui ruissèle sur sa majorité.

Sur le dossier de la réforme des retraites, l'argumentation change au cour de l'eau pour se rendre plus acceptable envers l'opinion publique, nous expliquant que notre opposition est due à une mauvaise compréhension, la répétition des arguments, éléments de langage, de manière incessante, ne fonctionne pas ; les Français rejettent toujours cette réforme. Alors, faute d'arguments valables, on se tourne vers les autres pays européens, faisant fi de leurs spécificités. On montre du doigt, ceux qui ne considère pas le travail comme valeur ultime. L'arrogance du gouvernement se fait jour aussi à l'assemblée, devenu un défouloir, dans lequel le respect n'existe plus et les paroles ou gestes déplacés se multiplient.

Qui va être la grande gagnante de ce dialogue de sourd, de ce déni démocratique ?

Il devient urgent de calmer les débats, de prendre en compte l'opinion du peuple et notamment des travailleurs, d'arrêter la casse sociale et de s'occuper de problèmes encore plus graves, comme celui du réchauffement climatique, de la perte de pouvoir d'achat, du vivre ensemble, du dysfonctionnement de certaines institutions, des problèmes énergétiques et bien d'autres encore dont la liste serait bien trop longue.

Recentrons-nous sur notre cœur de métier, qui ne manque pas, lui non plus, d'actualités tant au niveau national que local.

Le dynamisme de la politique de l'éducation nationale n'est plus que dans les annonces. Ce ne sont pas elles qui résoudront le problème de sous emplois et surtout de sous attractivité de nos métiers.

- ***Disparition de l'heure de techno en 6^{ème}.*** Pour les professeurs de la discipline, cette mesure ne passe toujours pas !
- ***Des PE dans les collèges pour faire du soutien en français et en math.*** Les personnels enseignant du 1^{er} degré, comme les chefs d'établissement s'interrogent sur la mise en place d'une telle mesure. Cette mesure ministérielle donne une fois de plus l'impression d'une impréparation voire d'un amateurisme quant au réalisme d'une telle idée. Monsieur le Recteur, quelle vision avez-vous sur le volontariat des PE dans l'académie ?
- ***Les négociations salariales au point mort.*** Le pacte reste inacceptable et la promesse présidentielle d'une augmentation de 10% inconditionnelle pour tous les enseignants n'est toujours pas tenue !
- ***Le SNU :*** Le service national universel n'a d'universel que le nom. Les objectifs du nombre de candidats volontaires n'ont pas été atteints, la mixité sociale n'est pas au rendez-vous. La mise en place du SNU n'a pu se faire que par le professionnalisme des personnels, et pourtant le manque de moyen que nous dénonçons dès le début reste bien présent. L'Unsa-Education s'oppose à la déstabilisation de l'organisation des établissements en mettant le SNU sur le temps scolaire. On manque de structures, de moyens financiers et surtout de moyens humains. Une fois de plus, on ne fait pas mieux et plus sans rien.

Autant de sujets qui illustrent l'état déplorable du dialogue social au niveau ministériel.

Lors de ce CSA, nous préparons la rentrée scolaire de septembre 2023.

La politique de réduction des dépenses publiques et donc de masse salariale des fonctionnaires, impacte cette année encore notre académie.

Nous avons dénoncé lors du dernier CSA une carte scolaire qui ne permettra pas une année 2023-2024 sereine. Elle sera assurément synonyme de non-remplacements dans le premier degré, d'heure non effectuées dans le second, de mal-être de la communauté éducative.

L'évolution des effectifs des personnels autres qu'enseignants de notre académie, qui se sentent bien trop souvent invisibles aux yeux de l'institution, est tout aussi catastrophique. Notre académie se voit encore reprendre des postes administratifs, de personnels de direction alors qu'il en manquait déjà !

La stabilité des autres emplois ne permettra pas d'assurer les missions de l'éducation nationale notamment dans la santé scolaire, dans l'accompagnement social.

A la souffrance des personnels, on ajoutera celle des élèves, qui ne pourront plus bénéficier entièrement du service public que la nation française leur promettait.

On peine à voir concrètement la prise en compte du bien-être au travail.

Heures de fractionnement des AESH : Qu'en est-il de la parution de la circulaire académique qui devait être publiée suite au CSA A de janvier ? Que dire de l'attention qui est portée à ces personnels au statut précaire quand leur cadre d'emploi n'est pas défini de façon uniforme sur l'académie et dès leur prise de poste ?

L'Unsa-Éducation vous rappelle, Monsieur le Recteur, qu'elle demande que les AESH aient la possibilité de prendre leur 2 jours de fractionnement à leur convenance, comme le prévoit d'ailleurs le cadre ministériel.

Fermeture du collège La Fontaine : L'ensemble des personnels de l'établissement est malmené.

Malmené par un délai de prévenance extrêmement court.

Malmené par de forts balbutiements lors des rencontres avec la RH académique.

Malmené par les perspectives de mutations liées aux mesures de cartes scolaires à proximité de leur collège qui va fermer.

Le document préparatoire à ce CSA ne fait qu'accroître notre inquiétude pour ces collègues.

Part variable de la prime REP+ : L'Unsa-Éducation conteste toujours la notion de part variable de la prime REP+. Cette part variable est source de tension entre les personnels, d'autant qu'il est impossible de déterminer des critères objectifs et justes pour arbitrer entre les 3 niveaux définis par les textes. C'est d'ailleurs ce que l'Unsa-Éducation a rappelé lors du dernier GT.

L'exemple du collège Georges Braque de Reims dont les personnels n'ont perçu que le minimum de la part variable illustre bien cette injustice. Pour rappel les collègues travaillent dans des conditions extrêmement difficiles qui leur ont valu la visite du DASEN de la Marne ainsi que du Président du Conseil départemental qui ont loué le fort investissement des équipes. Quelle belle reconnaissance !

L'Unsa-Éducation exige toujours la tenue d'un GT sur les Lignes Directrices de Gestion mobilité et attire votre attention, Monsieur le Recteur, sur la nécessité de revoir, par exemple, le mode d'attribution des départements pour les lauréats du CRPE, afin de ne pas revivre la situation chaotique de l'an passé.

Cette année encore, l'Unsa-Éducation propose aux personnels de l'éducation nationale de répondre à son baromètre des métiers du 05 mars au 05 avril. Depuis quelques années, nous vous alertons sur le retour de ce baromètre qui met en exergue les problèmes des collègues qui souffrent de ne plus pouvoir réaliser leur mission à laquelle ils tiennent tant.

Il reste quatre ans au gouvernement pour tenir les promesses présidentielles en matière éducative. Permettre une école de la réussite, une école républicaine qui façonne un destin commun et surtout une école qui valorise ses personnels.